

LAFOND, PIERRETTE. *Promenade en Enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec.* Québec, Éditions du Septentrion, 2019, 142 p. ISBN 978-2-89791-073-0

Bertrand Bergeron

Volume 19, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2021). Compte rendu de [LAFOND, PIERRETTE. *Promenade en Enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec.* Québec, Éditions du Septentrion, 2019, 142 p. ISBN 978-2-89791-073-0]. *Rabaska*, 19, 283–287. <https://doi.org/10.7202/1082770ar>

à un match de lutte permettrait de vivre cette nécessaire fonction cathartique qui nous purge de nos penchants les plus inavouables. Ce qui se vit dans cette circonstance sur le mode de la violence et de la vulgarité n'est-il pas ce qui est en jeu au théâtre lors de la représentation d'une tragédie ? Passions exacerbées et passions rentrées peuvent-elles se renvoyer les unes aux autres ? Hébert et Laprade ne touchent pas à cette dynamique, ce qui n'était pas leur objectif. Ils ne se proposent que de suivre à la trace la carrière de Jean Ferré à la manière des éclaireurs apaches. Et sur ce qu'ils ont récolté, ils demeurent incollables.

Je crois que ce livre est une invitation à faire de ce sport-spectacle un terrain ethnologique, analysant de manière approfondie les deux versants de ce phénomène collectif : le côté lutteur et celui du public. Deux imaginaires s'affrontent ou se complètent. Pourquoi la lutte ? L'anthropologie a déjà fourni quantité de réponses, notamment René Girard dans *Violence et sacré*. Ne sommes-nous pas issus d'un univers en perpétuelle opposition : le jour/la nuit, le soleil/la lune, le chaud/le froid, le sec/le mouillé, etc. Il fut un temps où il y avait plus de lions que d'hommes... et maintenant ? *Le struggle for life* de Darwin est-il le dernier mot de la présence hégémonique de l'homme sur notre planète ? Lorsque deux hommes s'affrontent dans l'espace sacré de l'arène, quel est l'enjeu fondamental ? Le Bien contre le Mal ? Les adeptes de la lutte y devinent et y vivent obscurément des pulsions qui ne demandent qu'à apparaître au grand jour, attendant le truchement qui saura traduire dans une langue claire ce qui est vécu dans une sorte de confusion brumeuse. À côté de *Le Géant Ferré*, un autre livre existe, fantomatique celui-là qui attend son chercheur, car le monde de la lutte offre un terrain prometteur. Soyons reconnaissants à Hébert et Laprade d'en avoir indiqué la possibilité.

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

LAFOND, PIERRETTE. *Promenade en Enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec*. Québec, Éditions du Septentrion, 2019, 142 p. ISBN 978-2-89791-073-0.

Existe-t-il encore une censure depuis l'abolition de la Sainte Congrégation de l'Index en 1966 dans la foulée de Vatican II ? Si les livres honnis ont désormais rejoint la collection générale des grandes bibliothèques, la censure perdure de manière insidieuse, drapée comme toujours des oripeaux de la bien-pensance. En témoigne cet extrait d'une chronique récente d'Odile Tremblay parue dans une édition du *Devoir* (9 janvier 2021) rapportant un acte de culture du bannissement (*Cancel Culture*) posé par une professeure de l'Université du Massachusetts : « Dernièrement, une enseignante de

l'Université du Massachusetts s'est déclarée très fière d'avoir proscrit l'*Odyssée* d'Homère du programme scolaire, le héros Ulysse ayant convoité la très jeune Nausicaa sur son île. Culture du viol, machisme éhonté lui valaient le sceau de l'infamie. » Pourtant Jacques Lacarrière, dans son *Dictionnaire amoureux de la Mythologie* (Plon, 2012), parle, à juste titre, d'un « amour sous sa forme la plus épurée, un amour qu'on dit depuis platonique » (p. 373). Ce qui est désolant, c'est que de semblables anathèmes proviennent d'une universitaire qui cautionne par son geste le retour à une forme pernicieuse d'obscurantisme.

La censure est un phénomène aux contours indéfinis qui englobe l'Index. Ce dernier confinait en un lieu réservé de la bibliothèque des livres frappés d'interdit de lecture. On l'appelait Enfer en lui accolant les mêmes caractéristiques que son analogue dans l'au-delà : il brûle sans consumer tout en émettant une lumière noire. Ici-bas, il conservait dans un lieu physique ce qu'on aspirait à détruire, attisant par cela même la curiosité tout en suscitant un frisson d'effroi : la lecture des livres assignés à demeure engageait le salut éternel et précipitait les âmes des récalcitrants en enfer, comme quoi un enfer peut conduire à un autre.

Quant à la censure, jamais elle n'a été plus florissante et aussi rampante : elle cadenasait les esprits non plus dans un lieu dédié, mais dans une prison neuronale : le cerveau. Sa grande entreprise consiste à faire taire ainsi que l'établit clairement l'essai de Caroline Fourest, *Génération offensée*, dont le sous-titre dévoile le programme et la finalité : *De la police de la culture à la police de la pensée*. La prescience d'Orwell est en bonne voie d'achèvement : on efface des mots du vocabulaire, on dynamite des monuments, on déboulonne des statues, chacun s'arroge la propriété de la langue, l'adaptant à son usage et l'imposant aux autres.

En instituant l'Index, l'Église a interprété de manière trop restrictive la parabole du *Bon Pasteur* (Jn 10, 11-16), celui qui protège ses brebis, les étouffant au besoin sous trop de vigilance pour les protéger même malgré elles. Foin de la chèvre de monsieur Seguin : le loup l'a dévorée et c'est bien fait pour elle. Se peut-il qu'un excès de bonnes intentions pave le chemin qui conduit en enfer ? Il est permis de le supposer puisque l'Index en fournit nombre de pavés.

Ce chemin, Pierrette Lafond l'a emprunté et en est revenue pour nous proposer une *Promenade en Enfer*, un aller-retour plein de surprises dans ce « cimetière des livres oubliés », pour reprendre la belle formule du regretté Carlos Ruiz Zafón. L'auteure est une guide sûre et expérimentée. C'est une ethnologue doublée d'une documentaliste, deux formations qui offrent toutes les garanties d'un voyage parsemé de trouvailles qu'elle commente de manière experte, se faisant pédagogue au besoin pour éclaircir des notions que le

passage du temps a rendues obscures, n'hésitant jamais à recourir aux lumières de l'histoire. Une visite guidée en somme le long d'un itinéraire initiatique.

Promenade en Enfer est un livre en tout point remarquable, fruit d'une recherche minutieuse à croire que l'auteure a été mandatée par une quelconque commission rogatoire lui donnant le droit d'interroger et de perquisitionner les lieux. Rien n'échappe à son investigation. L'Enfer est devenu le terrain ethnographique de Pierrette Lafond. Son inquisition est conduite de main de maître. Les livres sont examinés un à un, scrutés à la loupe, décortiqués. Tout est relevé, noté, d'abord l'objet en lui-même qui est décrit dans toutes ses parties et passe aux aveux. Toutes les marques acquises au gré des diverses manipulations ont été minutieusement relevées : *ex-libris*, *ex-dono*, caviardages, excisions, annotations, commentaires inscrits dans les marges, propriétaires successifs quand c'est possible, indications de dépôt (Enfer, Index), état de la reliure et de la conservation en général. Travail monacal qui concerne 603 livres. Soumis à l'expertise de l'auteure, tous ces détails parlent et livrent leur biographie d'objet. Les éléments les plus incriminants constituent presque des dommages collatéraux découlant des thématiques abordées : « [...] des ouvrages de trois catégories sont explicitement interdits de lire : ceux qui défendent ou prônent *ex-professo* l'hérésie ou le schisme, ceux qui s'attaquent aux fondements de la religion et ceux qui traitent de choses obscènes » (p. 121). Cette dernière catégorie est, pour ainsi dire, absente de l'Enfer du Séminaire de Québec en raison, avance l'auteure, de « la dimension charnelle [...] réprimée » (p. 67) de l'établissement. En conséquence, la collection « se compose uniquement d'ouvrages interdits sur des bases d'objections morales, éthiques ou doxiques. Les ouvrages de littérature dite licencieuse se limitent à deux titres seulement : les *Contes et nouvelles* du fabuliste Jean de La Fontaine [...] et *Tanzai et Néadarné : histoire japonaise* [...] de Claude-Prosper Jolyot de Crébillon dit Crébillon fils » (p. 67).

Avec toutes ces traces, ces flétrissures et ces interventions intercalaires de toute nature, on serait tenté de croire que les censeurs agissent en tourmenteurs des époques révolues qui fustigeaient et marquaient au fer rouge sur la place publique les récalcitrants que la justice leur avait déférés. La comparaison n'est pas si incongrue si on considère que les diverses parties d'un livre se veulent une métaphore du corps humain : tête, queue, nerf, entre-nerf, dos, coiffe (p. 94). Le censeur est cet officier de justice, cléricale ou civile, qui ordonne la saisie au corps d'un livre pour l'écrouer *intra-muros*. Ce n'est pas le livre comme objet qui est visé par cette procédure, mais son contenu. On ne peut s'assurer de ce contenu qu'en faisant main basse sur son contenant, de la même manière que la justice des hommes incarcère le corps d'un prévenu pour s'assujettir la personne (ou le moi) qui l'habite. Comme il ne saurait y avoir d'*habeas corpus* pour un livre, celui-ci ne retrouve sa liberté de circuler

que par un affaiblissement des normes sous l'évolution de la mentalité. Les impératifs catégoriques d'autrefois se relativisent et le livre banni rentre chez lui dans la collection générale.

Il est facile de se persuader que bien des auteurs devaient s'enorgueillir de figurer dans l'Index pour avoir écrit un livre qui fâche en prenant des libertés avec la liberté. La fin de la censure est-elle souhaitable ? D'emblée, la réponse spontanée est oui. Mai 68 clamait haut et fort cette position dans son injonction reprise sur toutes les tribunes médiatiques : « Il est interdit d'interdire. » Pourtant, les sociétés sentent le besoin de se protéger contre les agressions qui les mettent en péril ou engendrent un chaos intolérable en autant que les actions et les propos ne portent pas atteinte à l'intégrité de leurs membres : viols, assassinats, crimes contre la propriété, libelles diffamatoires, calomnies, etc. À l'interdiction d'interdire, un adage juridique répond : « Là où il n'y a pas le droit, c'est la liberté qui opprime », celle, entre autres, du renard dans le poulailler.

Pierrette Lafond n'esquive pas cette question lancinante : qui sont ces censeurs qui entravent la libre circulation des idées et d'où tiennent-ils leurs pouvoirs ? Son enquête lui a révélé que ce sont des gens en place comme on dit, des individus parvenus à un rang élevé au sein de leur hiérarchie et dont leur statut leur donne le pouvoir de décider ce qui doit ou ne peut pas être lu. Ils assoient leur privilège sur le prestige inhérent à leur rang, mais aussi sur le magistère de l'Église douée des trois puissances dont elle se dit détentrice : l'infaillibilité en matière de foi et de morale, l'indéfectibilité (« Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle » (Mt 16, 18) et l'autorité qui l'habilite à interpréter la Parole de Dieu et à imposer sa volonté : « Hors de l'Église, point de salut », enseignait-on aux catéchumènes. Mais encore, si ces livres sont interdits de lecture, ces gardiens de la morale se sont tout de même autorisés à les lire, autrement ils n'auraient pu les sanctionner. Mais pourquoi eux seuls et non pas le public lecteur en général ? Quel garde-fou les protège de toute contamination, car, par essence, la lecture rend ce qui est lu contagieux : le lecteur se l'approprie puisque les mots lus deviennent les siens ? C'est précisément cette exclusivité qui insupporte ceux qui se voient refuser ces lectures.

On revient du périple de Pierrette Lafond ébloui par les qualités intellectuelles de notre cicérone qui analyse sans juger, commente et expose en pédagogue avertie. Son guide est en lui-même un bel objet qui fourmille d'illustrations et d'encadrés explicatifs qui sont autant de petits hors-d'œuvre qui nous mettent l'eau à la bouche et piquent notre curiosité. Le lecteur ne peut que faire sienne la dernière phrase de cette odyssée livresque : « D'en faire lecture s'est imposé comme un devoir de mémoire » (p. 135). N'y a-t-il

pas là un rappel de la devise du Québec que peu de circonstances permettent ces temps-ci de raviver. Ce livre est de celles-là.

BERTRAND BERGERON
Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

LAMBERT, SERGE et DORIS GIRARD avec la collaboration de MAUDE GAMACHE-BASTILLE. *Le Kamouraska et la Grande-Anse*. Québec, Éditions GID, 2020, 275 p. ISBN 978-2-89634-447-5.

En ouvrant cet ouvrage qui porte sur la généalogie localisée principalement dans la partie ouest du Kamouraska tout en chevauchant la partie est de la région de L'Islet, sans qu'elle ne soit nommée, on a l'impression d'ouvrir comme par magie un album de familles illustré de photographies anciennes, de cartes géographiques et de documents d'archives en abondance. Il s'agit tout compte fait d'une publication au contenu riche d'un patrimoine généalogique régional qui fait directement écho à un parcours *in situ* proposé en baladodiffusion [baladodecouverte.com/circuits/559/poi/10787/passeurs-de-memoire] et qui se présente, ici, en version publiée dans une toute nouvelle collection où ce premier titre sert, en quelque sorte, de banc d'essai pour le projet « Les passeurs de mémoire ». L'édition est soignée et se présente comme un livre à consulter au gré des intérêts ou des envies poussées par la curiosité d'en apprendre davantage sur les patronymes connus dans cette région occidentale du Bas-Saint-Laurent. On connaît d'emblée l'engouement québécois pour la généalogie et cette façon très personnelle de fréquenter l'histoire tout en restant dans le confort de son chez-soi. Quête d'identité ou besoin d'appartenance, on doit reconnaître que cet intérêt pour la famille, la parenté immédiate et lointaine, est déjà bien installé dans les loisirs culturels de plusieurs. On parle ici de « tourisme des racines » comme d'un courant fort dans une nouvelle offre culturelle qui cherche à s'imposer. La maison d'éditions GID, spécialisée dans le domaine de l'histoire régionale, semble la première à saisir l'opportunité d'offrir au public une rare occasion d'entrer chez les gens comme s'il s'agissait d'une journée « portes ouvertes ».

Ce sont les historiens Doris Girard et Serge Lambert qui se lancent dans cette nouvelle aventure, sentant certainement le besoin d'ancrer/encrer ce savoir généalogique dans une forme attractive d'album de familles où un lectorat, curieux de ses racines ou pris de nostalgie, se laisse porter par des histoires à caractère privé et public. À eux deux, ils énoncent dans les cinquante premières pages du livre, le socle théorique de leur démarche qui se base, pour l'essentiel, sur l'idée que les familles du lieu fondent le territoire qu'elles occupent. D'entrée de jeu, ils déclarent que l'objectif poursuivi est